

Centres anciens Architecture de demain

Atelier d'architecture en montagne

Cité Vauban, Briançon

25 • 31 août 2019

Sous la direction de

Marion Serre & Gabriele Salvia



Centres anciens
Architecture de demain

Cet ouvrage a été réalisé dans le cadre du programme de recherche POPSU Territoires “Révéler les territoires à travers l’étude de cas”. Les expériences qu’il rassemble s’inscrivent dans le cadre du projet “*Le tiers foncier. Une ressource pour les petites villes*”, coordonné par Marion Serre et Gabriele Salvia, lauréats de la consultation de recherche action POPSU Territoires 2019-2020. La recherche, l’atelier d’architecture et la rédaction de l’ouvrage ont été financés par le POPSU, avec le soutien de la Cité de l’Architecture et du Patrimoine.

La plateforme d’observation des projets et des stratégies urbaines - POPSU - met en dialogue l’expertise des acteurs locaux et les savoirs des milieux de la recherche pour mieux comprendre les enjeux et évolutions associés aux villes et aux territoires. Elle vise également à capitaliser les connaissances établies sur les métropoles et à en assurer la diffusion.

www.popsu.archi.fr

www.urbanisme-puca.gouv.fr



Projet graphique et mise en page : Gabriele Salvia & Marion Serre.

L’ensemble des photos qui n’ont pas de légende ont été prises par Marion Serre et Gabriele Salvia, sauf l’image en cinquième de couverture, qui a été prise par Margherita Valcanover.

Couverture : *Panorama du Pelvoux*, Paul Helbronner ; *Briançon Vauban, Étude des couleurs*, Alexandrine Brès et Rémy Potey. Collage réalisé par Gabriele Salvia & Marion Serre.

POPSU TERRITOIRES 2019 • 2020

Centres anciens Architecture de demain

Atelier d’architecture en montagne

Cité Vauban, Briançon

25 • 31 août 2019

*Sous la direction de
Marion Serre & Gabriele Salvia*

POPSU TERRITOIRES 2019 • 2020

REMERCIEMENTS

Cet Atelier d'Architecture en Montagne a vu le jour grâce aux nombreuses personnes, institutions et associations qui nous ont accompagnés.

Un grand merci à la Municipalité de Briançon qui a suivi et encouragé ce projet tout au long de l'année. Grâce à l'ensemble de l'équipe municipale, au secrétariat du cabinet du maire ainsi qu'aux services du patrimoine, de l'urbanisme et de la communication les participants ont été accueillis dans les meilleures conditions : confort, convivialité et disponibilité !

Nous tenons également à remercier chaleureusement la MJC de Briançon pour son accueil et son soutien logistique.

Nous remercions vivement le POPSU et la Cité de l'Architecture et du Patrimoine pour leur soutien, ainsi que pour leur participation aux échanges et aux débats publics. Merci au Bureau de la Recherche Architecturale, Urbaine et Paysagère d'avoir été présent également. Merci à l'école d'architecture de Marseille et au laboratoire Project[s] pour leur appui.

Un grand merci à l'Istituto di Architettura Montana - Politecnico Torino - et en particulier à Massimo Crotti de nous avoir apporté des éclairages sur d'autres expériences innovantes, à la croisée de la pratique et de la recherche architecturales.

Nous remercions les intervenants qui nous ont accompagnés avec passion et énergie : Nancy Ottaviano, Nathalie Pecoraro, Isabelle Rault et Eric Baffie.

Les participants à l'atelier, merci pour votre curiosité, votre engagement et votre enthousiasme !

Enfin, un immense merci aux habitants de Briançon et de la Cité Vauban qui nous ont accompagnés tout au long de l'année dans ce beau projet. Grâce à votre présence aux ateliers citoyens, aux entretiens que vous nous avez accordés, aux visites de vos logements, à vos regards critiques sur nos actions, nous avons pu construire cette résidence d'architecture et espérons avoir élargi le champ des possibles.

Marseille, 29/09/2019

Marion Serre & Gabriele Salvia

EDITORIAL

Jean-Baptiste Marie, directeur de la Plateforme d'Observation des Projets et Stratégies Urbaines (POPSU)

Le programme « Territoires » du POPSU propose d'enrichir la connaissance sur les petites villes et les ruralités, mais également d'accompagner les décisions des élus et des praticiens qui y interviennent. Pour ce faire, le programme mobilise des équipes de recherche, qui associent universitaires, bureaux d'études et différentes parties-prenantes puis qui travaillent en étroite collaboration avec les élus et les services techniques des villes et des intercommunalités.

Ces équipes interrogent les dynamiques territoriales en ayant recours aux méthodologies de l'étude de cas, c'est-à-dire en travaillant sur le terrain à propos d'enjeux ciblés. La connaissance fine des situations permet ensuite d'identifier des pistes d'intervention pour l'avenir et des pistes d'analyse des grands processus qui structurent le devenir de tout ou partie des territoires non-métropolitains. Ces recherches permettent également de préciser les transitions (environnementales, sociales et économiques) auxquelles les territoires devront aujourd'hui et demain répondre.

Ce travail mené à Briançon sous la responsabilité scientifique de Marion Serre et Gabriele Salvia, enseignants-chercheurs à l'École nationale supérieure d'architecture de Marseille est essentiel. Il interroge à la fois les façons d'intervenir sur un centre-ville ancien au caractère patrimonial en voie d'abandon tout en questionnant les nouvelles manières de vivre de ses habitants, transformant leurs logements et dessinant de nouveaux modes d'habiter.



IMPLOSION/ EXPLOSION

La Cité Vauban entre muséification, abandon, persistance et renouveau des modes d'habiter

Marion Serre et Gabriele Salvia

Responsables scientifiques du projet de recherche

“Le tiers foncier : une ressource pour les petites villes”

POPSU-Territoires 2019-2020

Depuis plusieurs années, les territoires ruraux subissent eux aussi les effets de la métropolisation. Comme l'a montré Henri Lefebvre (1968), les politiques urbaines menées à partir des années 60 ont conduit à un double phénomène d'explosion/implosion: les périphéries continuent à s'étendre, alors même que les centres historiques se dégradent et se dépeuplent (Razemon, 2016).

La commune de Briançon (12.054 habitants), située dans les Hautes-Alpes, constitue un cas emblématique. Suite à la fermeture des casernes et à la fin de l'activité militaire (2009), la municipalité a principalement réorienté son économie vers le tourisme et réorganisé sa structure urbaine vers de nouvelles aires tertiaires, commerciales et résidentielles. Parallèlement à ces dynamiques, la ville ancienne -encerclée par les fortifications de Vauban (Patrimoine UNESCO)- est actuellement le support de trois processus.



Premièrement, on observe un phénomène de muséification qui se caractérise par la prolifération de résidences secondaires et d'activités commerciales saisonnières, la piétonisation et le stationnement payant à l'extérieur des remparts, des règles visant à la protection du patrimoine pouvant dans certains cas constituer un frein à l'adaptation des tissus aux modes d'habiter actuels.

Deuxièmement, la Cité Vauban est actuellement le support d'un processus d'abandon et de dégradation des tissus : habitations vacantes (indivisions, résidences secondaires de deuxième génération, changements de destination), immeubles vétustes (problèmes structurels de toiture, de façade impliquant parfois des mises en péril) et difficilement habitables (précarité énergétique, typologies inadaptées).

Cependant, elle est aussi un exemple de la persistance et du renouvellement des modes d'habiter en centre ancien avec des logements sociaux occupés à l'année, des projets d'habitat partagé, d'auberge de jeunesse, des rénovations en cours réalisées par de jeunes ménages et une montée en puissance de l'artisanat.

Des pratiques touristiques en mutation

Si la patrimonialisation de la Cité Vauban (monuments historiques classés, UNESCO, Site Patrimonial Remarquable) a permis de mettre en place des politiques de protection du bâti et de l'espace public (PSMV), cette valorisation a aussi indirectement contribué aux processus de micro-gentrification et de muséification. Dans les années 80, de nombreuses familles italiennes ont effectivement investi dans la Cité et entrepris des travaux de rénovation. Si ceux-ci ont permis de maintenir un certain nombre

de bâtiments en état, ces rachats progressifs l'ont aussi vidée de ses résidents et commerçants à l'année.

Aujourd'hui, une grande partie de ces résidences secondaires se trouve dans des situations foncières complexes (indivisions, successions) ou constitue l'héritage de résidents secondaires de deuxième génération (venant peu et/ou n'ayant pas les moyens d'engager de nouveaux travaux de rénovation) ou est à la vente. Or, le marché immobilier dans la Cité Vauban n'est plus aussi dynamique, ce qui rend le renouvellement plus lent, mais crée aussi des opportunités d'accession à la propriété pour de jeunes ménages. Ainsi, des processus de rénovation sont encore présents dans la Cité, mais se heurtent souvent à deux freins principaux : le coût élevé de la rénovation dans l'ancien qui constitue un frein pour de nombreux ménages et l'arsenal de règles qui ne permettent pas toujours d'adapter les typologies aux besoins des habitants (lumière, extérieurs, superficie, etc.) et aux normes en vigueur (ARS, isolation, etc.).

La mutation des pratiques touristiques en cours (augmentation de l'offre AirBnB, résidents secondaires de 2ème génération) constitue donc un enjeu majeur pour le devenir de la ville ancienne. Enjeu d'autant plus fort que, comme nous le verrons par la suite, la Cité Vauban est loin d'être inhabitée et il serait réducteur de ne la voir que comme « un musée à ciel ouvert ».

Dégradation et indétermination des statuts fonciers

Si certains espaces publics et leurs façades -comme la Grand Rue, la place d'Armes- ont fait l'objet de projets de rénovation, d'autres se dégradent progressivement, tels que la rue du Temple

(combles, cages d'escaliers, rez-de-chaussées, caves, bâtiments entièrement abandonnés), la rue de Roche (arrêté de péril imminent, façades, maçonneries, caves et rez-de-chaussées), la rue de la Mercerie (revêtement de sol, problème de déneigement), les cours des îlots (façades, écoulement des eaux), les logements sociaux, notamment le Bois des Remparts et la Citadelle (précarité énergétique).

Les enquêtes menées auprès des propriétaires ont révélé plusieurs facteurs contribuant à leur abandon et à leur dégradation : les indivisions et successions non résolues ; les résidences secondaires de deuxième génération ; les revenus trop faibles de certains ménages, bloquant des travaux de copropriétés nécessaires (toitures, cages d'escaliers) ou ne leur permettant pas d'aboutir leurs travaux de rénovation ; des biens invendus, car trop dégradés et/ou trop chers ; des personnes âgées propriétaires d'immeubles, mais qui n'en occupent qu'une petite partie ; des typologies difficilement adaptables aux désirs et besoins des habitants ; des biens sans maître.

Ces différents cas montrent que les processus de dégradation, d'abandon et d'indétermination du foncier sont souvent étroitement liés. Il apparaît donc urgent et nécessaire de reprendre en main la Cité Vauban, comme en a témoigné la procédure de péril imminent récemment engagée rue de Roche qui a impliqué la fin d'une activité à l'année (librairie).

Persitances et renouvellements

Bien que la déprise foncière soit réelle, la cartographie des logements habités à l'année révèle que la Cité Vauban est encore un quartier habité d'environ 550 habitants (INSEE, 2015). On observe ainsi la persistance et le renouvellement des modes d'habiter.

Parmi ceux-ci, les logements sociaux jouent un rôle clé dans la vie du quartier : leur construction dans les années 80 a permis de maintenir 132 ménages dans la Cité.

De nouveaux projets voient également le jour, comme le projet d'habitat partagé dans l'ancienne infirmerie qui a permis à 12 ménages (dont une partie avec enfants) d'accéder à la propriété, de réhabiliter un immeuble vacant et d'ouvrir un café associatif. Un projet d'auberge pour les *digital nomads* est également en cours de réalisation et contribuera prochainement à renouveler l'offre touristique au sein de la Cité. Plus discrets, des projets de rénovation privés (comme la rénovation d'un immeuble pour de l'habitat et une activité de menuiserie, la rénovation d'un immeuble entier de la Grand Rue pour de l'habitat et une activité de restauration, etc.) participent également au renouvellement des modes d'habiter du centre ancien.

Au plan commercial, des commerçants, artisans et artistes se mobilisent pour lutter contre la vacance des locaux et valoriser leur travail. Enfin, la municipalité porte également différents projets de rénovation comme l'avenue Vauban et la réhabilitation de l'église des Cordeliers en Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine.

Ainsi, la Cité Vauban est aujourd'hui dans un équilibre fragile et fait face à un défi de taille : maintenir la population en place et renouveler son attractivité pour une population résidente à l'année, mais aussi pour l'ensemble de ses usagers (touristes, passants, briançonnais).

La multiplication des résidences secondaires

1980



2019



-  Totalemment affecté en résidence secondaire
-  Partiellement affecté en résidence secondaire
-  Equipements publics

La vacance, un phénomène installé

1980



2019



-  Immeuble inoccupé
-  Immeuble en partie inoccupé
-  Equipements publics

La persistance de la population résidente

1980



2019



-  Immeuble occupé totalement
-  Immeuble occupé partiellement
-  Equipements publics

CENTRES ANCIENS, ARCHITECTURES DE DEMAIN?

Quatre projets pour la Cité Vauban

Marion Serre et Gabriele Salvia

Pour alimenter les réflexions sur l'avenir de la Cité Vauban, des ateliers citoyens ont été organisés en mai 2019. Ayant rassemblé environ 70 habitants, commerçants, usagers et élus, ces ateliers ont permis de faire émerger des problématiques et des besoins, qui ont été mis en projet quelques mois plus tard dans le cadre d'un Atelier d'Architecture en Montagne. Dix-neuf étudiants et jeunes professionnels en architecture et paysage ont uni leurs compétences pour mettre à l'épreuve l'hypothèse suivante : les centres anciens peuvent-ils être l'architecture de demain ?

Pour imaginer l'avenir de ce centre ancien, deux échelles de projet ont été prises en compte. A l'échelle de la ville, l'écart se creuse entre les centralités anciennes et nouvelles, tant d'un point de vue économique et social que d'un point de vue architectural et urbain. De fait, l'un des enjeux phares de nombreuses petites villes telles que Briançon consiste à révéler, créer et renforcer les complémentarités et les mobilités entre ces centres.



A l'échelle du centre ancien, c'est-à-dire de la Cité Vauban, il s'agit d'ouvrir le débat sur les possibilités de transformation des tissus, tant d'un point de vue architectural que programmatique :

Comment dépasser l'urbanisme des normes et l'injonction à la conservation ? Et comment aller au-delà de la monoculture touristique et ré-ouvrir les horizons programmatiques ?

Quatre pistes de projet

Pour apporter des éléments de réponse à ces questions, quatre situations de projet caractéristiques des problématiques pouvant être rencontrées dans les centres anciens ont été explorées :

Le Projet par le vide vise à expérimenter les modes de restructuration possibles d'un tissu ancien dont l'état de dégradation nécessite la démolition de certains immeubles. L'hypothèse est la suivante : remodeler les tissus par le vide permettrait d'améliorer les qualités de l'habitat et de l'habiter des centres anciens, en y amenant de la lumière, en créant des extérieurs, en revalorisant l'espace public.

Le Chantier-école vise à réinvestir un bâtiment public remarquable dégradé, la chapelle des Pénitents Noirs. L'hypothèse de projet consiste à tester les articulations possibles entre conservation du patrimoine et création architecturale contemporaine, au travers d'un programme hybride : un chantier-école autour des savoirs constructifs traditionnels et actuels.

Quel projet pour le patrimoine moderne vise à proposer une réhabilitation possible de bâtiments du XX^{ème} siècle, touchés par le phénomène de précarité énergétique. Le défi consiste à proposer un projet qui améliore le confort thermique et le confort d'usage des habitants. Sachant que ce bâti n'a pas été construit à l'époque

reconnue comme remarquable (Vauban), l'enjeu est de tester la capacité de transformation des centres anciens selon les périodes de construction.

Le projet *Vers une ville productive* vise à transformer l'espace des remparts sous-utilisé en un espace productif permettant à différents publics de se croiser (professionnels, habitants, touristes). L'enjeu consiste à leur donner une nouvelle valeur d'usage ainsi qu'une valeur économique, en proposant un parc agricole dont les aménagements architecturaux et paysagers respectent les héritages du passé.

Une expérience de pédagogie coopérative

Pour élaborer ces différents projets, nous nous sommes inscrits dans un mouvement pédagogique spécifique : celui des pédagogies coopératives. Simplement, il s'agit d'un modèle pédagogique favorisant les différentes formes de coopération avec les acteurs locaux, entre les participants, entre les différentes disciplines de projet (l'architecture, l'urbanisme et le paysage). L'enjeu consiste à penser et agir ensemble. Dans la continuité des travaux pédagogiques de Stéphane Hanrot, nous avons choisi ce modèle car il permet d'offrir une double expérience d'urbanisme participatif.

L'organisation interne de l'atelier est fondée sur l'horizontalité. Pas d'encadrants, mais des acteurs-ressources qui peuvent apporter des informations sur le territoire et/ou un point de vue extérieur pour aider les équipes à avancer. Les choix de projet sont décidés collectivement, sous la forme de débats ouverts. Chaque équipe apporte son point de vue sur le travail des autres, de manière à ce que tous les projets s'articulent et puissent être présentés aux



acteurs locaux de manière cohérente.

Les temps d'échange avec la population sont fondamentaux pour que les participants comprennent et se saisissent des problématiques du territoire. Un grand forum, organisé à la fin de l'atelier, rassemble les acteurs locaux pour mettre en débat les projets. Pour de nombreux participants, cette expérience *in situ* est souvent la première mise en situation d'échange avec les usagers suite à la conception d'un projet : ils peuvent alors percevoir tout l'intérêt d'instaurer un dialogue constructif avec les personnes pour lesquelles on imagine des transformations urbaines, architecturales et paysagères.

Au travers de ces quatre projets, l'objectif n'est pas d'apporter des réponses « clé en main », mais d'ouvrir le champ des réflexions et des possibles. Volontairement, les projets ont une dimension utopique. Ils invitent à rêver l'avenir du territoire et surtout à en débattre collectivement pour observer où se situent les consensus et identifier quelles actions pourraient être mises en place sur le court, le moyen ou le long terme.

LE PROJET PAR LE VIDE

Améliorer la qualité de l'*habitat* dans
le tissu ancien de Briançon

Julie Flambard

Caroline Vanier

Pauline Brajon

Nazim Adel Cheniki

Alexandre Liguori

Comme nous l'ont expliqué les habitants, le centre ancien de Briançon présente des nombreuses qualités : une architecture marquée par une forte valeur patrimoniale, des vues majestueuses sur l'ensemble de la vallée, le privilège d'un cadre apaisé dû à l'absence de voitures dans les rues.

Cependant, aujourd'hui, cet habitat manque d'attractivité. Beaucoup de logements restent inoccupés ou sont en vente depuis longtemps ; le marché immobilier dans la Cité n'étant plus aussi dynamique que dans les années 80. Malgré ses qualités, l'habitat ancien apparait aujourd'hui en décalage avec les modes de vie contemporains. A cause de la compacité des tissus, de nombreuses pièces sont privées de lumière naturelle et peu d'entre elles bénéficient d'une vue dégagée. Les immeubles sont souvent humides (notamment les caves) et manquent d'espaces extérieurs -terrasses, balcons, jardins. L'accessibilité est contrainte, tant pour les voitures





FIG. 1 :
Habiter dans un centre ancien : problèmes d'accessibilité, manque de lumière et promiscuité



FIG. 2 :
Vue depuis la rue du Pont d'Asfeld avant et après la démolition. Le vide permet d'ouvrir, de recomposer les vues et d'apporter de la lumière.



FIG. 3 :
Rue du Pont d'Asfeld. Vue depuis l'immeuble adjacent avant et après la démolition. Le vide permet d'ouvrir les vues sur le grand paysage et de diminuer le vis-à-vis.

(peu de stationnement) que pour les piétons et les cycles (montées, escaliers, difficulté des services municipaux à déneiger les ruelles) (cf. FIG.1).

Dans ce contexte nous nous sommes posés les questions suivantes : comment redonner de l'attractivité à l'habitat ancien de la vieille ville ? Comment transformer le tissu ancien pour qu'il offre des qualités d'habitat correspondant aux modes d'habiter contemporains ?

Un îlot-test : la rue du Pont d'Asfeld

Pour répondre à cette question, nous avons formulé l'hypothèse suivante : dans un tissu compact comme celui de la Cité Vauban, le vide pourrait constituer une opportunité de projet. En effet, lorsqu'un vide est créé dans un tissu consolidé, il change la perception de l'espace privé comme public : la lumière entre dans les logements, des vues se dégagent et s'ouvrent sur le grand paysage, l'espace public se dilate (cf. FIG.2 et FIG.3).

Pour tester cette hypothèse, nous avons travaillé sur un îlot dit « étiré large » entre la Rue du Pont d'Asfeld et la rue de Castres. Ce cas d'étude est particulièrement intéressant car le vide est apparu progressivement : d'abord par un effondrement d'une partie de l'immeuble il y a une vingtaine d'années, puis par la démolition de l'immeuble limitrophe suite à un arrêté de mise en péril en 2019.

Décidant de conserver et d'aménager ce « vide », nous avons réfléchi aux dispositifs spatiaux qui permettraient d'améliorer la qualité des logements limitrophes et de l'espace public.

Libérant les anciens pignons des bâtiments voisins, le vide permettrait effectivement de créer deux nouvelles façades exposées



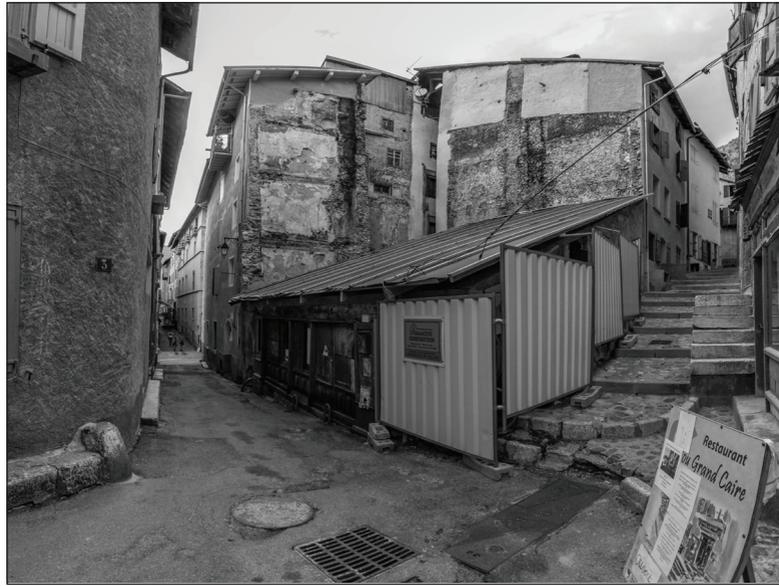


FIG. 4 :
Vue des parcelles
entre la rue du
Pont d'Asfeld et
la rue de Castres
après la mise en
sécurité opérée
par les services
municipaux en
juillet 2019.



FIG. 5 :
Vue du projet : le
local associatif au
rez-de chaussée, la
terrasse commune
surélevée et
les structures
rapportées
en façade des
immeubles
adjacents.

au sud et à l'est. Cela permettrait de dégager des vues et d'amener de la lumière dans les pièces des immeubles. De même, il serait possible d'intégrer sur les façades une structure rapportée en bois, offrant alors des espaces extérieurs aux logements.

A la place des immeubles effondrés, il serait aussi possible de recréer un front urbain. Nous avons imaginé un bâtiment en rez-de-chaussée. A l'intérieur, se trouverait un local associatif. Bénéficiant d'un accès et d'une vitrine sur la rue, ce bâtiment pourrait être destiné à des multiples usages -épicerie solidaire, librairie, maison des associations, salle de répétition, etc.- permettant ainsi de renforcer les activités économiques et le tissu associatif de la vieille ville. En toiture, un espace public : une placette accessible grâce à la topographie de la rue de Castres.



Du cas d'étude à la stratégie urbaine

Grace aux possibilités ouvertes par l'îlot-test de la rue du Pont d'Asfeld, nous nous sommes ensuite interrogés sur la possibilité de mettre en place « une stratégie urbaine du vide » : comment le projet du vide pourrait-il participer à la requalification des centres anciens ?

Sans attendre que des vides se créent de manière accidentelle -par des écroulements ou par des mises en péril-, nous avons réfléchi à une stratégie pour préfigurer les situations où la création d'un vide serait favorable à la revitalisation du tissu ancien.

Pour identifier les parcelles à inclure dans cette stratégie du vide nous nous sommes notamment appuyés sur les données cartographiques produites par Gabriele Salvia et Marion Serre dans leur étude sur la Cité Vauban. Ainsi, nous avons croisé deux critères :



la forte dégradation de la structure du bâti et la vacance. Cela nous a permis de repérer des situations particulièrement sensibles (cf. FIG. 7) et d'esquisser trois types d'interventions possibles

Les passages

Lorsqu'on soustrait un immeuble d'un « îlot étiré » il est possible d'ouvrir un passage au niveau du sol permettant ainsi de recréer une porosité dans le tissu. Cette solution permettrait aussi de créer des terrasses et des « pièces en plus », entendus comme de nouveaux volumes suspendus qui permettraient d'agrandir les logements donnant sur le passage (cf. FIG. 8).



Le cœur d'îlot

La deuxième solution consiste à soustraire de la matière dans un « îlot masse » afin de révéler son cœur et ainsi amener de la lumière, améliorer l'aération et recréer des vues et des cadrages depuis les logements existants. Une fois créé, le vide pourrait aussi accueillir de nouveaux volumes adossés aux pignons libérés. Des pignons exposés au sud pourraient, par exemple, accueillir des serres solaires bioclimatiques, des dispositifs apportant aux logements des qualités considérables en termes de confort thermique et bilan énergétique (cf. FIG. 9).



L'espace intérieur

Dans le cas où soit nécessaire de garder inaltéré le front bâti, garant de l'organisation du parcellaire, nous avons imaginé un travail à l'intérieur de l'enveloppe du bâtiment. Tout en conservant

la volumétrie et la façade, une nouvelle configuration des espaces intérieurs pourrait amener de nouvelles qualités à l'immeuble : une organisation de l'espace plus flexible, des loggias, des dispositifs pour améliorer le confort thermique, etc. (cf. FIG. 10)

Pour conclure, ces projets d'invention soulèvent aujourd'hui une question cruciale. Il est aujourd'hui nécessaire de redonner une valeur d'usage aux centres anciens. Forts de ce constat, il est urgent de réfléchir à des stratégies alternatives à la conservation intégrale des tissus anciens ; ne faudrait-il pas plutôt les remodeler, en conservant leurs qualités intrinsèques tout en intégrant les commodités d'un habitat contemporain ?

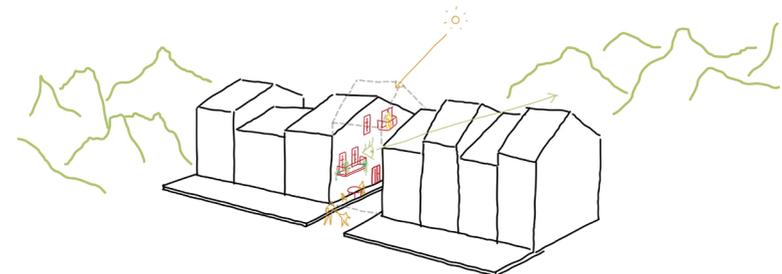
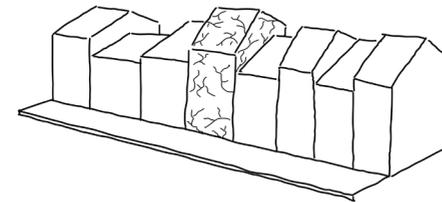


FIG. 6 :
Le projet du vide pour améliorer la qualité de l'habitat des tissus anciens.



FIG. 7 : Vers une stratégie urbaine dans la Cité Vauban : édifices et îlots pouvant être potentiellement remodelés.

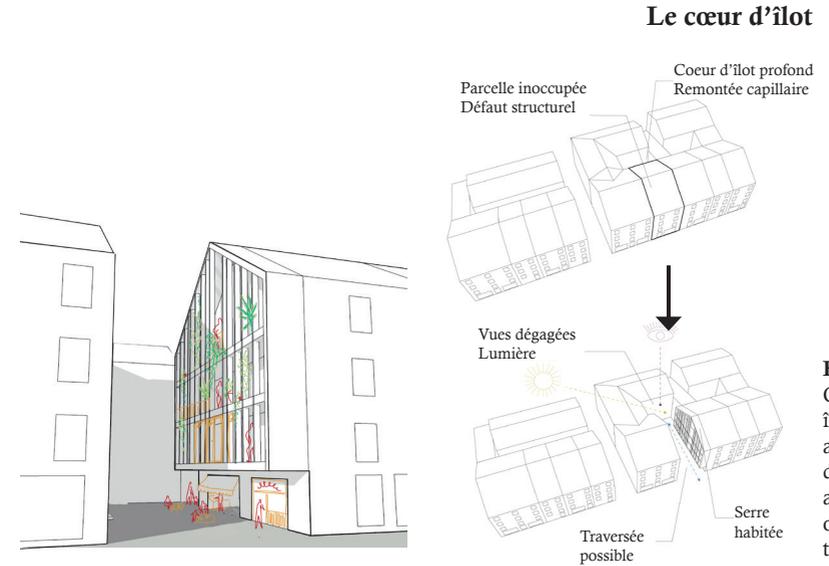


FIG. 9 : Ouverture d'un îlot masse pour amener de l'air, de la lumière et ainsi recréer des ouvertures et des traversées

Les passages

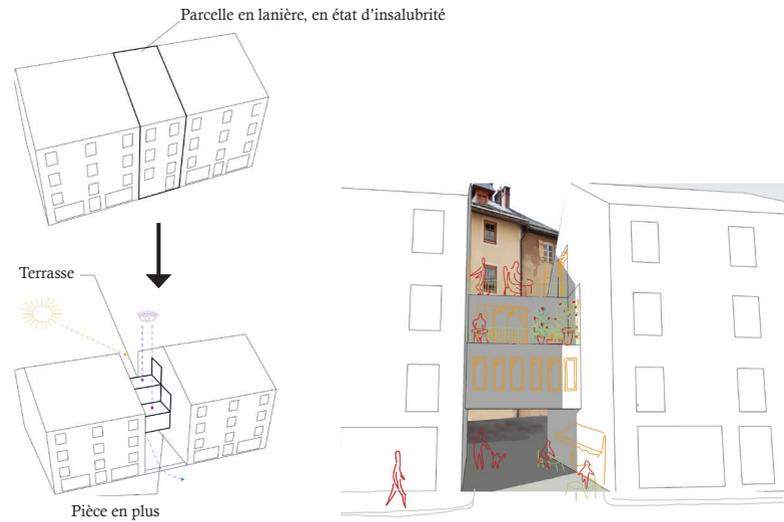


FIG. 8 : Création de terrasses ou pièces en plus à la place d'immeubles isolés dégradés

L'espace intérieur

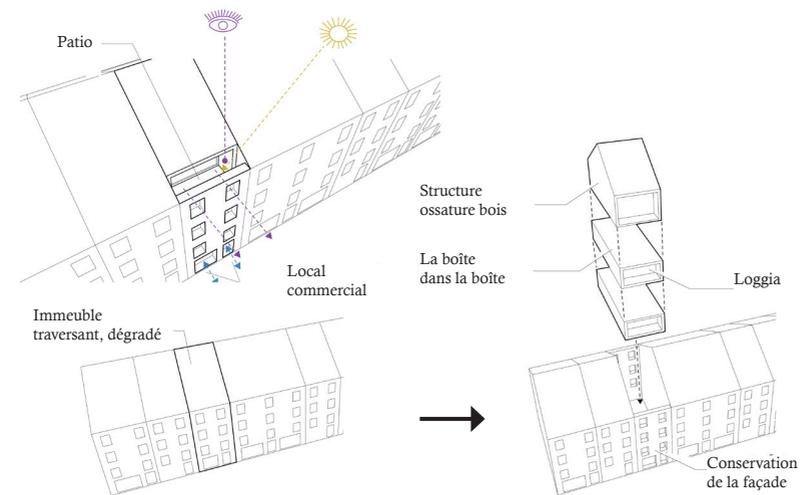


FIG. 10 : Remodelage de l'espace intérieur de l'immeuble avec ouverture de terrasses et intégration de dispositifs pour le confort thermique.

LE CHANTIER-ÉCOLE

*Un “tiers lieu” pour la transmission
et la valorisation des savoirs-faire*

Angela Gagliardi

Claire Plancheria

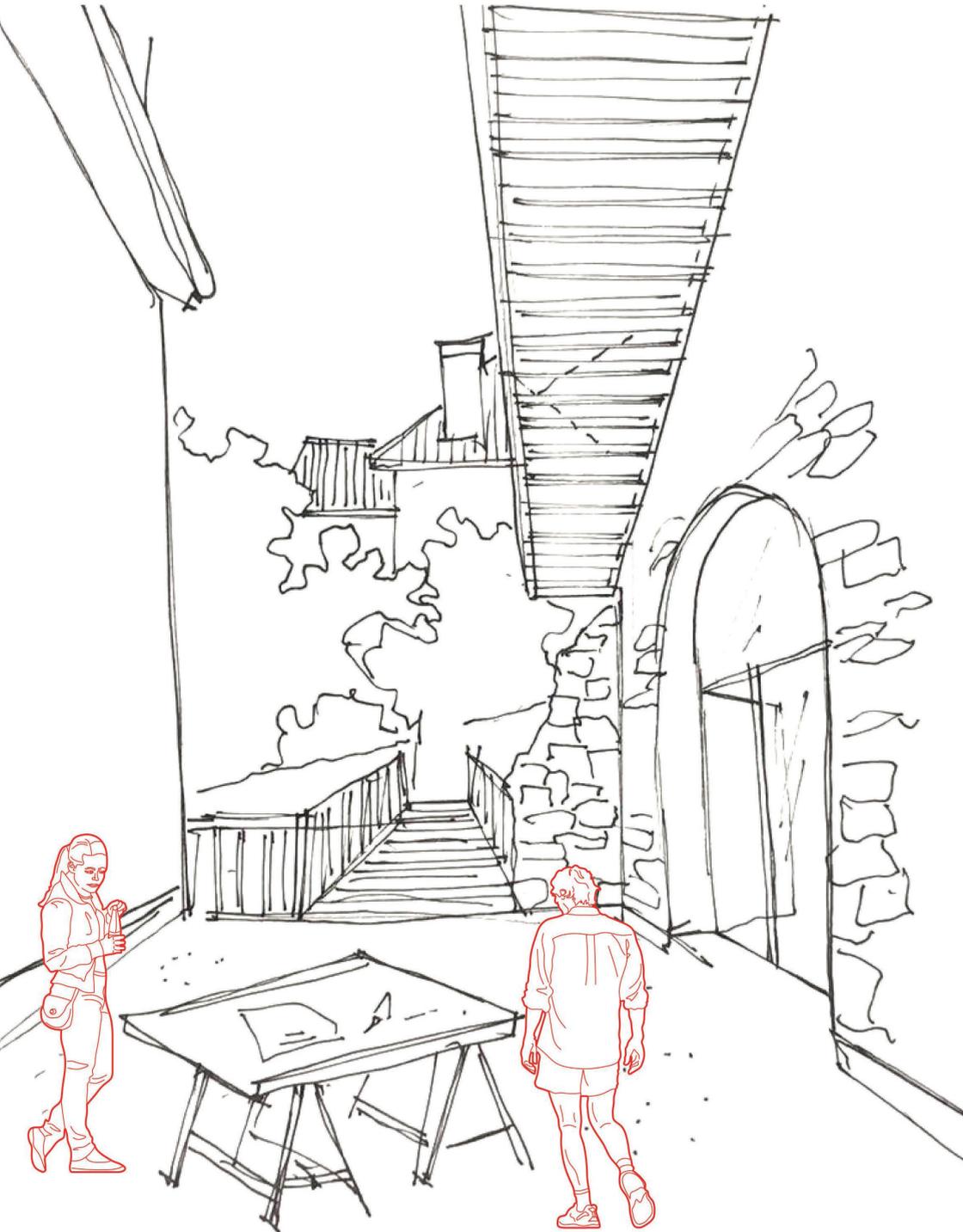
Émilie Spitz

Sarah Vinckel

Au fil de nos visites et de notre découverte de la ville de Briançon, nous avons été unanimement frappés : il y a urgence à sauvegarder le patrimoine de la Cité Vauban. D'une part, parce qu'il est exceptionnel. En témoigne son classement sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO en 2008. D'autre part, parce qu'il est encore habité par plus de 550 personnes à l'année. Pour maintenir sa qualité de centre habité et qu'il ne devienne pas -à l'instar de nombreux centres anciens- uniquement touristique, il est nécessaire de se saisir des bâtiments inoccupés comme des opportunités pour installer de nouveaux programmes.

Pour le démontrer, nous nous sommes intéressés à un bâtiment remarquable : la Chapelle des Pénitents Noirs. Édifiée au début du XVIIe siècle, la chapelle fût désacralisée, puis reconvertie en cinéma dans les années 30, avant de subir deux incendies en 1947 et 1988. Depuis, la chapelle est restée inoccupée, en attente d'un renouveau à la fois architectural et programmatique.

Dans ce contexte, la chapelle constitue une opportunité pour créer un lieu qui pourrait à la fois être une ressource pour les habitants et amener d'autres usagers dans la vieille ville : un Chantier-école.



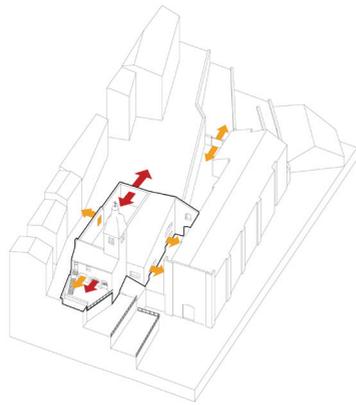


FIG. 11 :
Projet pour la
Chapelle des
Pénitents Noirs :
schéma des accès.

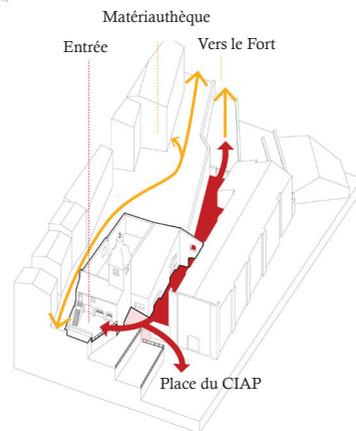


FIG. 12 :
Projet pour la
Chapelle des
Pénitents Noirs :
schéma des flux
urbains et des
fonctions.

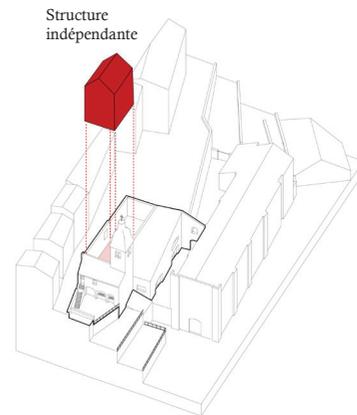


FIG. 13 :
Projet pour la
Chapelle des
Pénitents Noirs :
intégration
d'une structure
indépendante dans
les murs de la
chapelle.

Pourquoi cette idée ? Nous sommes partis du constat suivant: de nombreux bâtiments sont aujourd'hui très dégradés dans le centre ancien. Les projets de rénovation sont difficiles à mettre en œuvre car ils sont coûteux et doivent correspondre aux règles patrimoniales en vigueur. Nous avons d'ailleurs observé que les habitants, par souci d'économie et souvent par méconnaissance de ces règles, adaptent eux-mêmes leurs logements au fur et à mesure. Ces formes d'auto-construction sont souvent mal perçues alors qu'elles rendent compte des compétences des habitants à améliorer la qualité de leurs logements. Forts de ce constat, nous proposons de reconnaître ces compétences et d'imaginer comment les enrichir pour rester dans une économie de moyen, mais aussi pour améliorer les techniques et l'esthétique des projets auto-construits.

Dans cette perspective, nous formulons l'hypothèse suivante: l'installation d'un chantier-école au sein de la chapelle permettrait d'enrichir les compétences de nombreux acteurs en matière de restauration et, plus particulièrement, d'accompagner les habitants dans leurs projets. Pour cela, le chantier-école est pensé comme un tiers lieu : un lieu d'apprentissage ouvert à toutes et à tous, où se croiseraient savoirs traditionnels et contemporains. S'y croiseraient des artisans locaux, des associations locales comme le Club du Vieux Manoir, des structures spécialisées dans les chantiers d'insertion (Acta Vista), des habitants désireux d'apprendre à restaurer eux-mêmes leurs logements, des Compagnons du Devoir, des écoles d'architecture et de paysage, des centres de formation spécialisés dans la restauration comme le Gabion, des collèges et lycée, le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement 05, l'Unité Départementale d'Architecture et du Patrimoine...



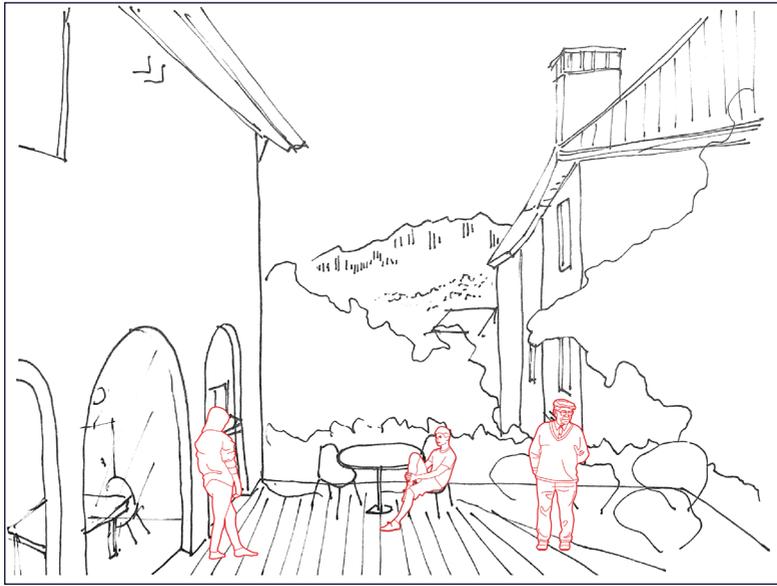


FIG. 14 :
Projet pour la
Chapelle des
Pénitents Noirs :
vue de l'entrée
principale, depuis
la rue du Pont
d'Asfeld.

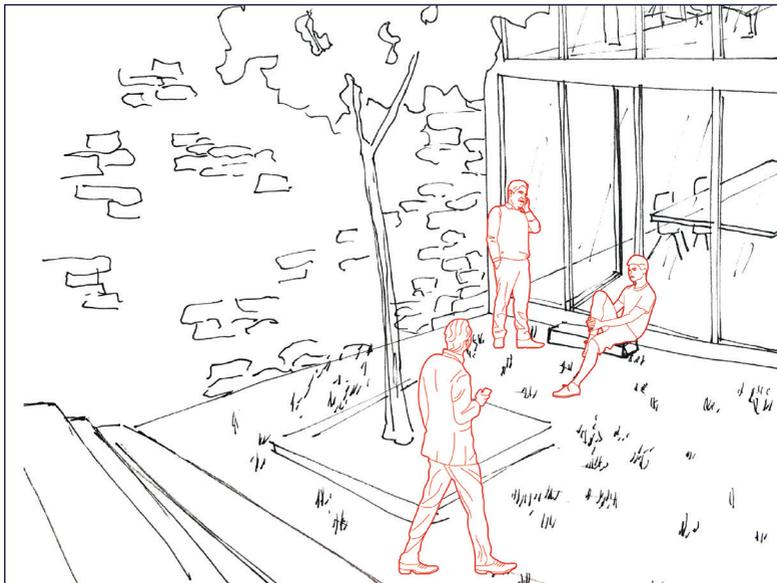


FIG. 15 :
Projet pour la
Chapelle des
Pénitents Noirs :
vue du jardin
d'hiver.

Le Chantier-école serait donc un lieu d'échanges et de production de connaissances, mais aussi un lieu d'expérimentation. Un atelier serait ouvert à chacun des acteurs cités ci-dessus pour tester des techniques et en apprendre de nouvelles.

Enfin, la chapelle constituerait en elle-même un laboratoire. Elle serait ouverte dès sa mise en sécurité et sa restauration ferait l'objet d'un chantier participatif, où chacun pourrait venir apprendre, tester des techniques. Par ailleurs, elle serait aussi un bâtiment-test pour expérimenter des hybridations entre architecture contemporaine et traditionnelle. Nous proposons notamment d'expérimenter le principe de la boîte dans la boîte : glisser un cube au vocabulaire architectural contemporain entre les murs anciens de la chapelle, dimensionné pour conserver la végétation qui s'est progressivement installée à l'intérieur (cf. FIG. 15).

Etroitement lié à la création du Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine dans l'église des Cordeliers située en contre-bas, le projet du Chantier-école serait aussi l'occasion de repenser une séquence d'espace public qui jouerait de la topographie et qui s'étendrait jusqu'aux logements sociaux. Leurs rez-de-chaussée pourraient d'ailleurs servir d'extension au Chantier-école. Par exemple, certains locaux pourraient être transformés matériau-thèque : un espace qui donnerait à voir des échantillons de matériaux traditionnels et contemporains ainsi que des assemblages possibles.

In fine, ce projet de Chantier-école se veut à la fois un laboratoire d'expériences, un espace de formation, d'échanges, de circulation des savoirs, de partage des connaissances résolument inclusif et participatif !

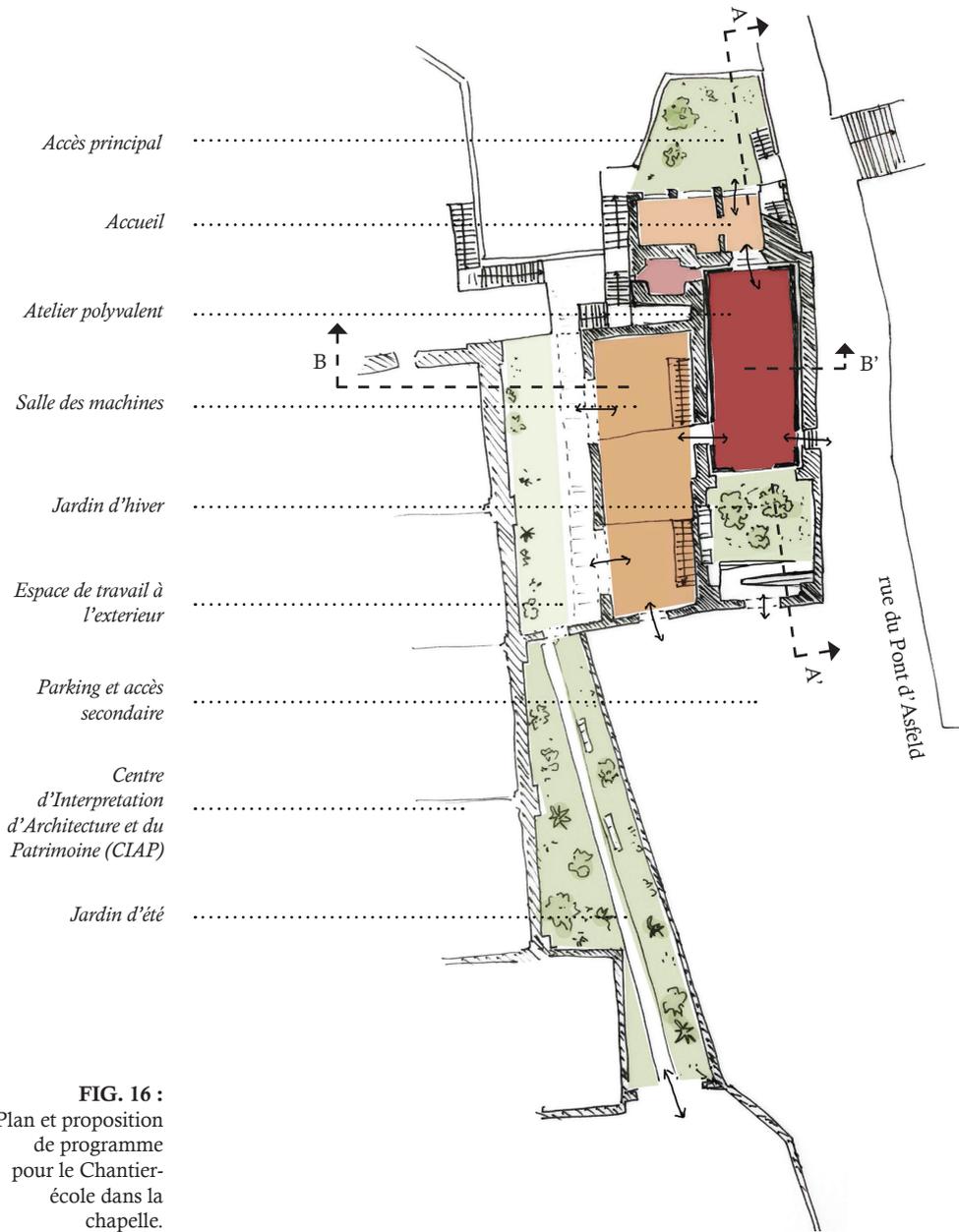


FIG. 16 :
Plan et proposition de programme pour le Chantier-école dans la chapelle.

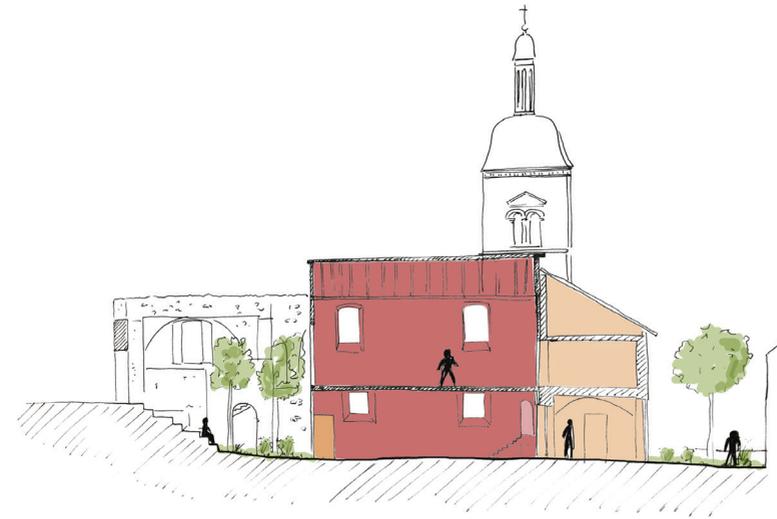


FIG. 17:
Coupe A-A'

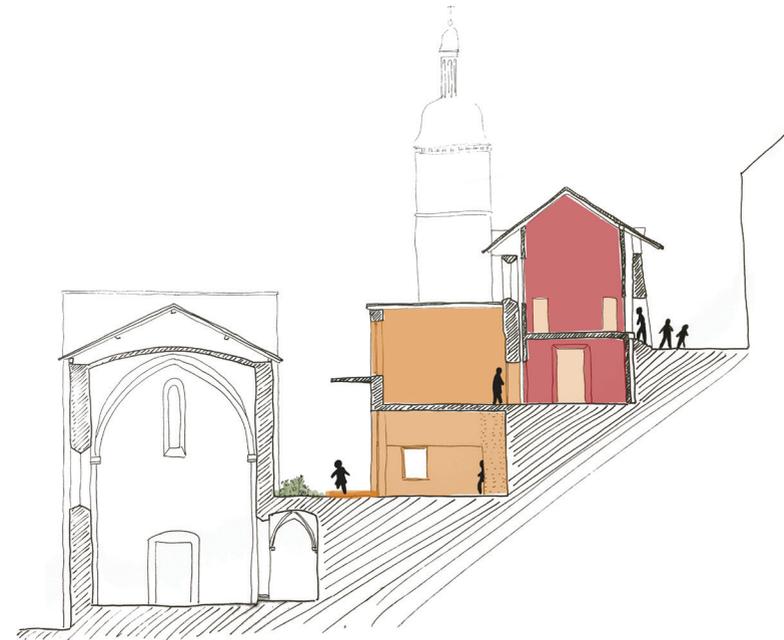
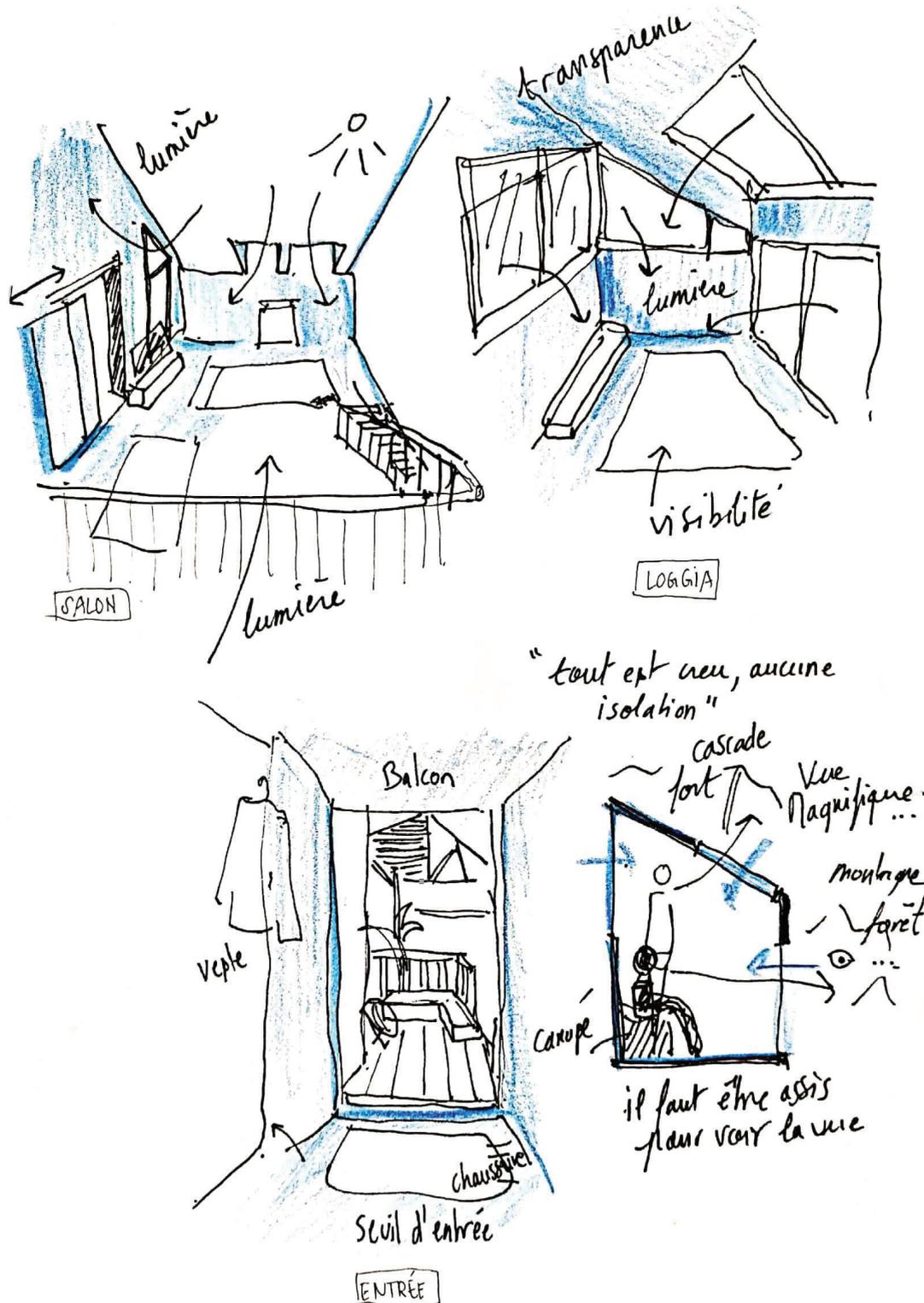


FIG. 18:
Coupe B-B'



QUEL PROJET POUR LE PATRIMOINE MODERNE ?

Rénovation énergétique des logements sociaux des années 1980.

Le cas du Bois des Remparts

Francisco Pacheco Escalante

Matteo Fancello

Margherita Valcanover

Pauline Pascal

Silvia Vivona

L'une des grandes particularités de la Cité Vauban est d'accueillir au sein même du tissu ancien 132 logements sociaux. Mis à part la Maison du Pape -qui a fait l'objet d'une reconversion d'un bâtiment public du XVIIe siècle- ces logements ont été réalisés entre 1982 et 1993. Ils constituent l'une des forces de la Cité : si le nombre d'habitants de la vieille ville est resté inchangé depuis les années 80 (551, INSEE, 2015), c'est grâce à leur construction. En effet, le nombre de résidents à l'année a baissé dans le tissu historique et progressivement cédé la place aux résidents secondaires. Mais, cet effet de vidage s'est équilibré grâce à la construction des logements sociaux dans la partie haute de la vieille ville.

Cependant, ces logements sociaux font aujourd'hui face à plusieurs problématiques : façades et espaces collectifs

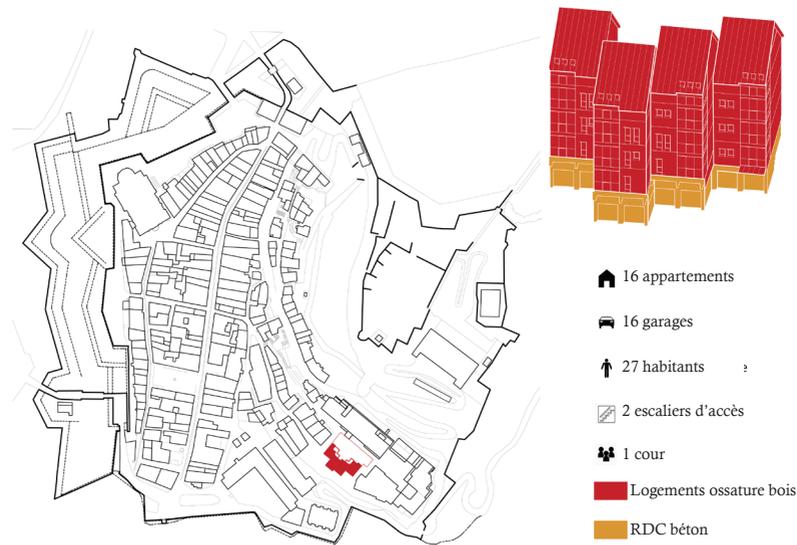


FIG. 19 :
Plan de situation
et données
descriptives de la
résidence du Bois
des Remparts



FIG. 20 :
Diagnostic sur
l'état du bâtiment :
dégradation des
composantes de la
façade sud et vue
sur la cour arrière

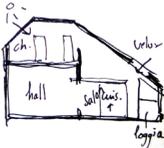


FIG. 21 :
Diagnostic sur
l'état du bâtiment :
dégradation
des panneaux
d'isolation,
de la tuyauterie
et formation des
ponts thermiques



vétustes, précarité énergétique, typologies inadaptées. De plus, le bouleversement possible du marché immobilier locatif (nouveaux logements sociaux récemment créés dans la ville basse) rend nécessaire de requalifier le parc ancien pour qu'il ne soit pas, lui aussi, déserté. Pour tester les transformations possibles de ces logements sociaux nous nous sommes intéressés au cas du Bois des Rempart, conçu par l'architecte Jean Morpain en 1982.

Dans un premier temps, nous avons organisé une visite de l'immeuble, accompagnés par une habitante, ce que nous a permis de découvrir les différentes configurations spatiales (espaces privés, publics et collectifs) et leur appropriation par les habitants.



Au cours de cette visite, nous avons mobilisé nos outils d'architectes : photographies, croquis d'ambiance, micro-entretiens et relevés habités pour saisir les qualités et les dysfonctionnements de ces immeubles.

L'espace intime : les logements

Initialement conçu pour des familles nombreuses, l'immeuble est composé de grands appartements (des T5 et T6 en grande majorité). Avant notre visite nous pensions que les besoins des habitants avaient évolué et que les appartements étaient trop grands. En réalité, comme la Cité Vauban, ces logements subissent un effet de vidage/remplissage lié aux saisons : les habitants à l'année accueillent l'ensemble de leur famille (enfants, petits-enfants) et leurs amis lors des périodes scolaires.

Du diagnostic ressort également que les espaces de la résidence sont de bonne qualité : les pièces sont très lumineuses ; les espaces vastes et bien organisés ; les loggias exposées au sud offrent

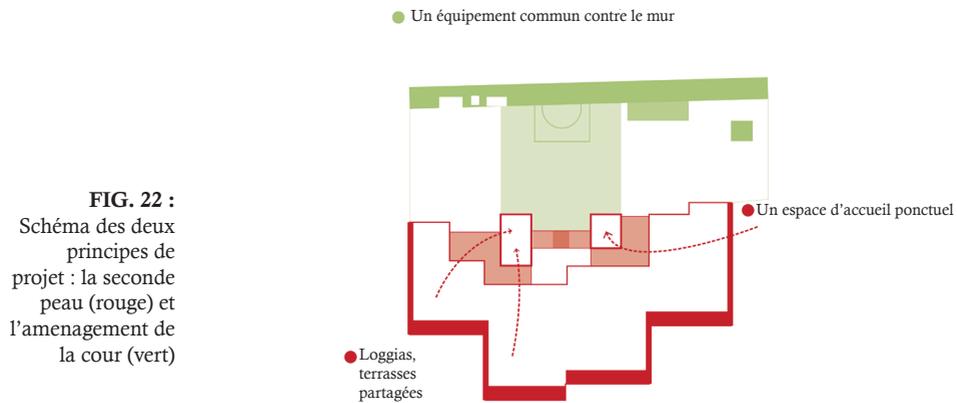


FIG. 23 :
Le projet de l'enveloppe : une seconde peau capable d'améliorer les performances énergétiques du bâtiment

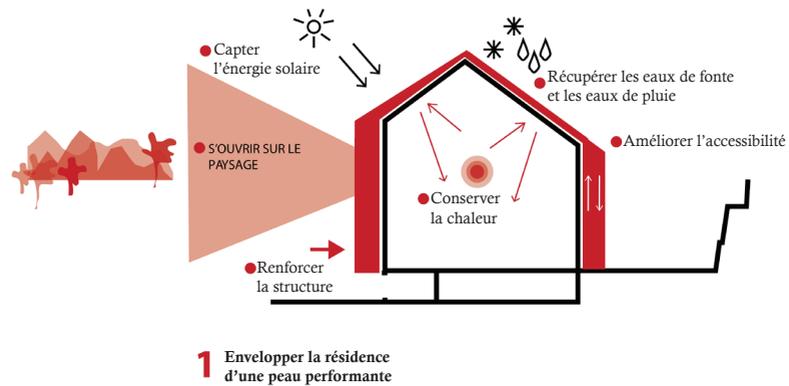
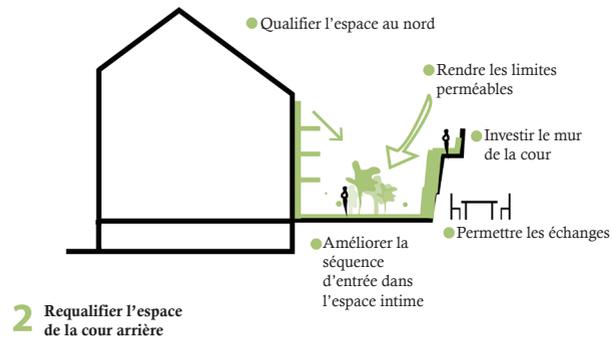


FIG. 24 :
La réqualification de la cour arrière : vers un espace commun équipé



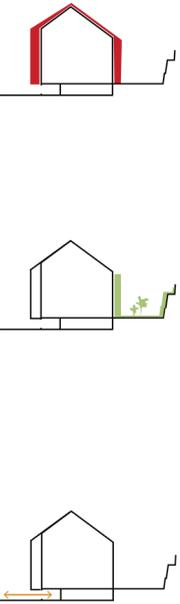
une vue spectaculaire sur le paysage de montagne. Si l'ossature bois semble encore solide, l'état de l'ensemble paraît néanmoins vétuste, notamment à cause d'une myriade de problèmes techniques : joints abîmés, vitres fissurées, remontées capillaires, infiltrations, dysfonctionnement des réseaux hydrauliques et de chauffage, etc. Comme le met en évidence Rachida (habitante du 6ème étage) : «c'est un ensemble de détails, mais à la fin ça fait beaucoup !»

Cette accumulation de problèmes finit par nuire au confort quotidien des habitants (froid, humidité, énormes dépenses pour réchauffer les pièces). De même, cette situation affecte la confiance des habitants dans leurs propres habitations : «Je n'ose plus partir en vacances de peur que ça trempe toutes mes affaires si il pleut pendant mon absence...» ; «les enfants ne viennent pas sur la loggia, je la ferme quand ils sont là, j'ai peur qu'ils passent à travers une vitre».

L'espace collectif : la cour et les rez-de-chaussée

L'espace collectif de la cour est actuellement sous-utilisé. Initialement aménagée comme une aire de jeu, la cour présente aujourd'hui peu de qualité, tant au plan architectural qu'au plan des usages : le sol est entièrement goudronné, aucun aménagement ne permet aux usagers de s'asseoir ou de jouer. Or, il y a un besoin : les habitants regrettent les équipements (table de ping pong, jeux) qui existaient auparavant et souhaiteraient que de nouveaux dispositifs leur permettent de profiter de cet espace.

Concernant l'espace public, les rez-de-chaussée sont fermés, il s'agit principalement de garages et d'espaces de stockage. Or ils pourraient être transformés pour améliorer la qualité de l'espace public et, plus largement, du quartier.



Le projet de l'enveloppe : la seconde peau

Suite à ce diagnostic, nous avons exclu la possibilité d'un processus de démolition/reconstruction de l'immeuble : les espaces sont toujours de qualité, la structure peut être consolidée et les habitants sont attachés à leurs logements. Nous avons donc opté pour la réhabilitation de l'enveloppe du bâtiment et, en parallèle, pour l'aménagement des rez-de-chaussée et des espaces collectifs et publics.

Premièrement, nous proposons de rajouter à la structure une seconde peau capable d'améliorer le confort interne des appartements. Cette nouvelle peau pourrait ainsi être capable d'organiser trois fonctions différentes :

- capter l'énergie grâce à un système de panneaux solaires et photovoltaïques intégrés dans la couverture.
- isoler les pièces de manière performante grâce à l'intégration de doubles vitrages dans les murs rideaux au sud et de panneaux isolants sur les façades nord, est et ouest.
- créer de nouveaux espaces extérieurs (loggias au sud) et améliorer la circulation et l'accessibilité des habitants (élevateurs et escaliers au nord).

Le projet des espaces collectifs

La cour est ici considérée comme un espace potentiel permettant de renforcer la qualité d'usage des espaces collectifs. Premièrement, il s'agit d'en requalifier le sol pour y accueillir une aire de jeux et la végétaliser. Deuxièmement, il s'agit d'en retravailler les limites, notamment le mur du fond, au-dessus duquel se trouvent les

logements du Haut Caire. L'idée est de construire un petit bâtiment le long de ce mur, qui serait mutualisé, partagé entre les habitants. Ce bâtiment-mur permettrait de stocker du mobilier commun (tables, chaises, barbecue, table de ping pong...) et de dégager les espaces de stockage situés en rez-de-chaussée et donnant sur la rue. De cette manière, les rez-de-chaussée pourraient accueillir des activités, afin de redynamiser l'espace public.

L'idée est d'améliorer les usages, l'accessibilité, le confort, la performance thermique et solaire en vue d'une meilleure autonomie, en proposant une seule enveloppe capable de répondre à ces nombreux besoins. Notre projet propose ainsi une réhabilitation et une requalification de ce patrimoine des années 80 en vue d'améliorer le quotidien de ses habitants.

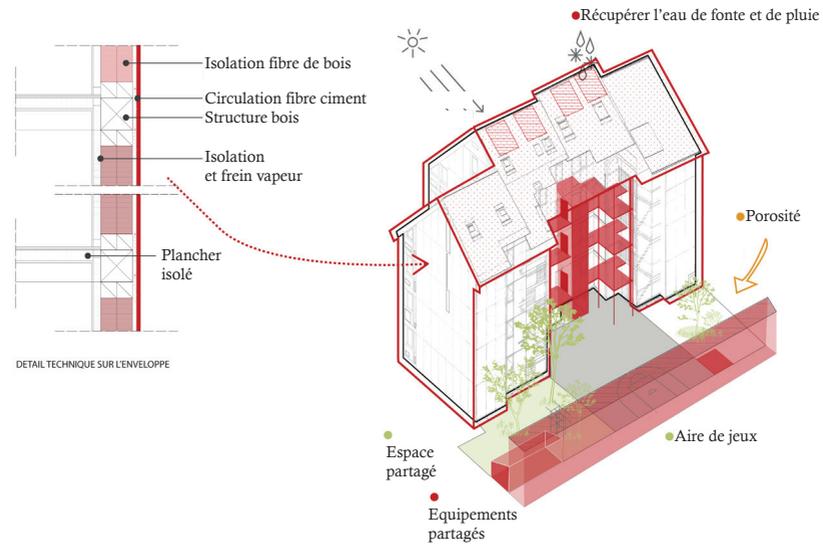


FIG. 25 :
Le projet de l'enveloppe : schéma de fonctionnement et détail des façades nord, est et ouest



FIG. 26 :
Vue des loggias ouvertes sur le grand paysage

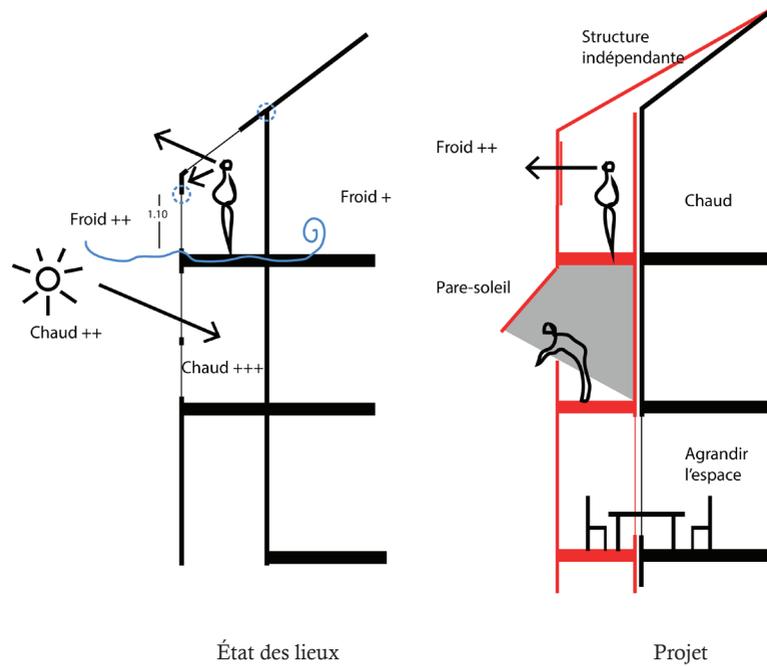
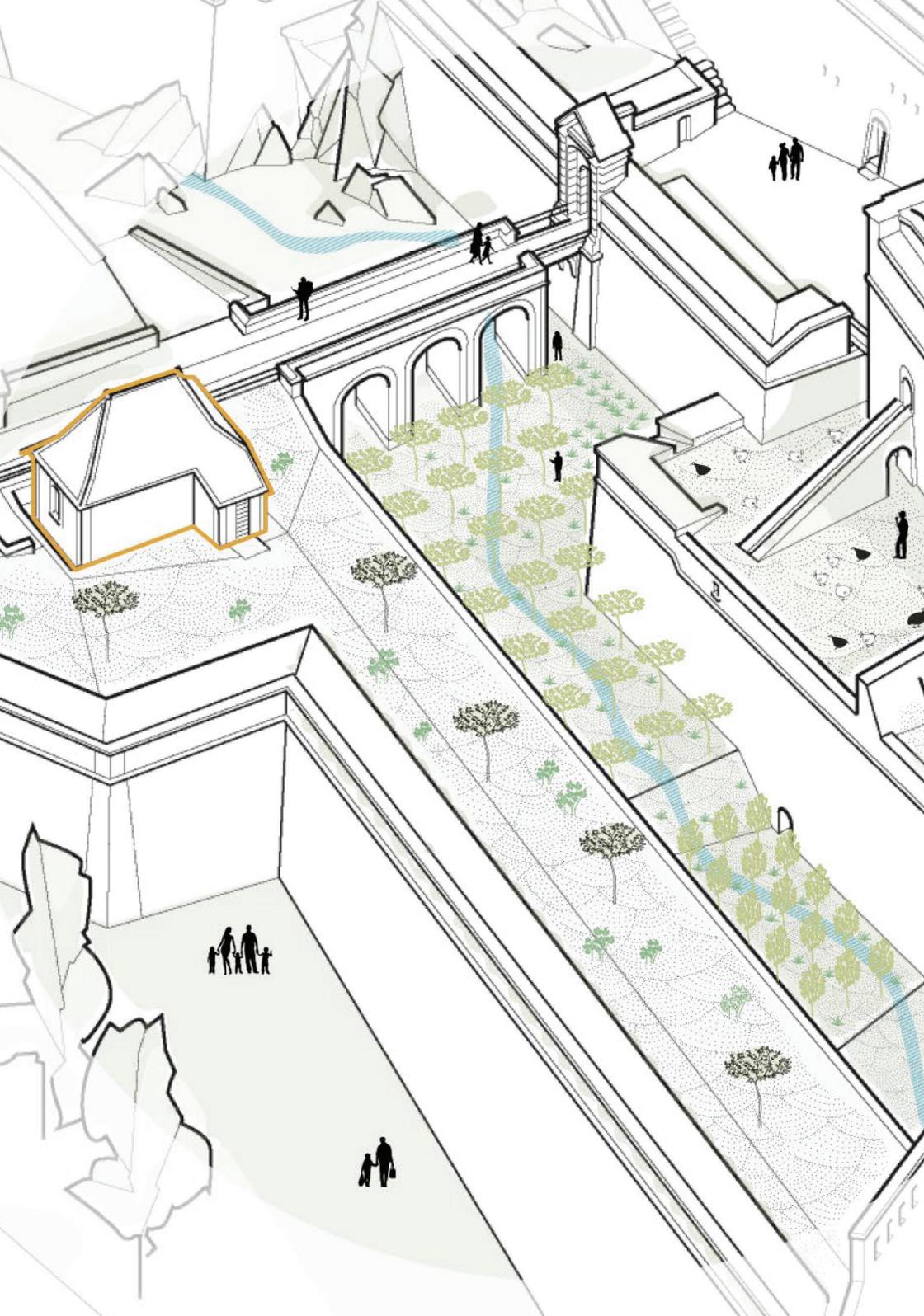


FIG. 26 :
Le projet de l'enveloppe : coupe sur la façade sud avant et après le projet



FIG. 27 :
Vue depuis la rue du pont d'Asfeld



VERS UNE VILLE PRODUCTIVE

Un parc agricole dans les remparts de la Cité Vauban

Loïc Bellet

Chloé Cottreau

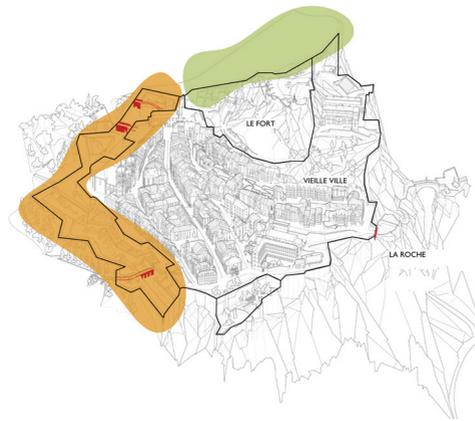
Marie Deleuil

Aline Masson

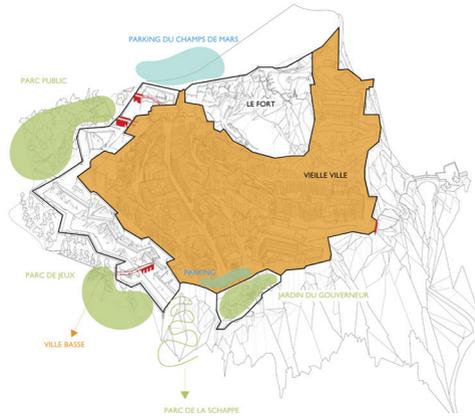
Sarah Patteri

Les remparts font partie d'un ensemble de forts militaires -classés au patrimoine mondial de l'UNESCO en 2008- qui marque fortement le paysage de haute montagne du Briançonnais. Conçus par Vauban pour défendre la vallée des attaques ennemies, les remparts encerclent toujours la vieille ville. Seulement deux portes -la porte de Pignerol au nord et la porte d'Embrun au sud- permettent de surmonter les fossés et d'accéder à la Cité Vauban. Ainsi, les remparts forment une limite physique entre la ville haute et la ville basse.

Aujourd'hui, la ville de Briançon est propriétaire des remparts et a donc en charge sa gestion. Usés par le temps, les murs, les galeries, les corps de garde et les fossés nécessitent des travaux d'entretien réguliers et coûteux. Pour autant, même restaurés, ces espaces restent la plupart du temps fermés au public : l'accès n'est pas sécurisé, les terrains des fossés ne sont pas plantés, les corps de



ESPACES



USAGES



ESPACES DE CONTACT

FIG. 28
Analyse des
espaces et des
usages des
Remparts et des
espaces de contact
entre la Cité
Vauban et la ville
basse

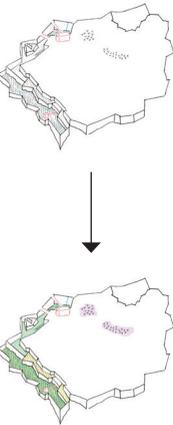
garde les galeries souterraines ont perdu leur usage.

Face à ce constat, nous nous sommes posés les questions suivantes : comment recréer une valeur d'usage pour ces remparts ? Quel modèle économique permettrait-il d'en assurer la gestion, son ouverture au public et la restauration des ouvrages ?

Notre projet explore l'hypothèse suivante : la création d'un parc agricole, qui permettrait d'installer une activité économique à partir d'une coopérative d'agriculteurs et qui composerait alors un nouveau paysage productif tout autour de la Cité Vauban. Le parc agricole recréerait ainsi un véritable système d'espaces publics entre les mailles de parcelles agricoles, accessibles aux habitants et aux touristes.

Les terrains en pente seraient idéaux pour cultiver des plantes médicinales ou aromatiques ; les fossés pourraient accueillir des vergers, des ruches, des potagers. Les agriculteurs pourraient aussi réinvestir les galeries et les corps de garde pour stocker des produits et des outils, ou comme espaces de vente ouverts au public. Les habitants de la ville pourraient également louer des parcelles et en profiter comme un jardin, véritable extension de leurs logements. Les établissements scolaires à proximité pourraient créer un jardin pédagogique. Les différentes récoltes pourraient être achetées par des restaurateurs ou bien vendues dans une AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) qui se trouverait dans la Cité Vauban.

D'une part, le parc agricole permettrait d'établir des connexions entre le haut et le bas de la ville. Dans cette perspective, les remparts pourraient accueillir des cheminements piétons, des pistes et des stations pour les vélos électriques. Les chemins entre les





parcelles cultivées, les sentiers de randonnée et de VTT, les placettes et les belvédères recréant ainsi des espaces de grande qualité, au profit des habitants et des visiteurs.

D'autre part, le parc agricole permettrait d'inaugurer un modèle économique permettant de créer à la fois des emplois et des ressources à réemployer dans la vieille ville. La municipalité louerait les terrains à une coopérative d'agriculteurs qui s'occuperaient de la production agricole ainsi que du réemploi et de la restauration des structures.

Enfin, cette possible réappropriation des remparts pourrait valoriser ces sols naturels comme un véritable réservoir de biodiversité, pouvant s'inscrire dans la continuité des politiques du Parc National des Ecrins. De même, cette requalification propose aux habitants une nouvelle économie -des modes d'habiter, de produire et de consommer allant au-delà de la monoculture touristique.

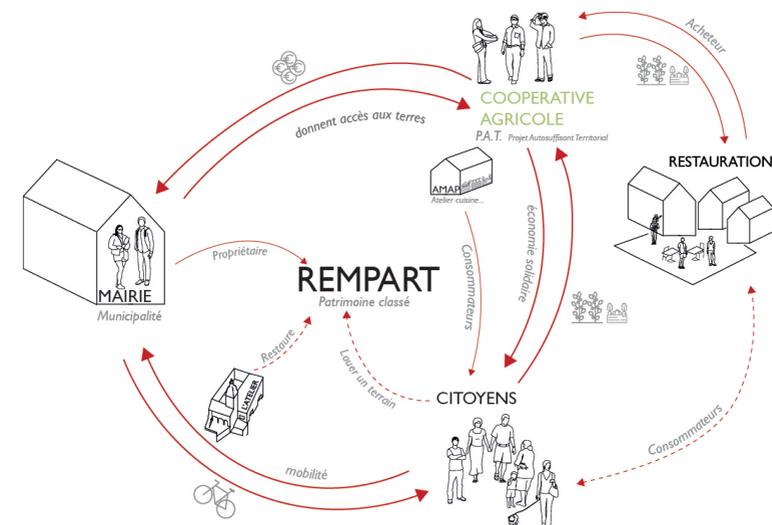


FIG. 30 : Schéma des acteurs et du modèle économique de la coopérative agricole

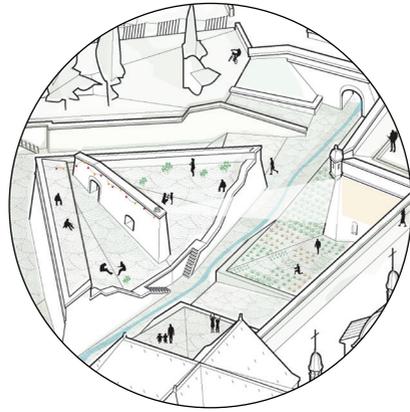


FIG. 31 :
DETAIL 1 :
l'aire de jeu, le
jardin pédagogique
et le jardin des
plantes médicinales
et aromatiques

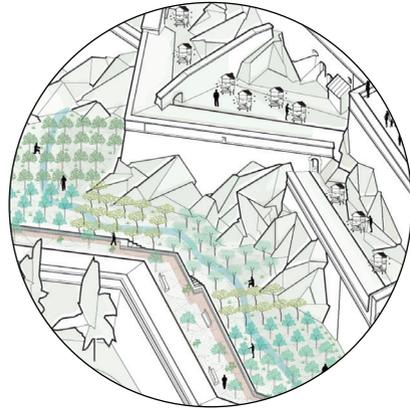


FIG. 32 :
DETAIL 2 :
les vergers (en
contrebas) et
les ruches des
apiculteurs
(en haut)

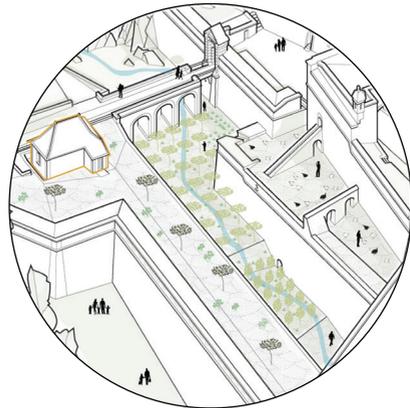


FIG. 33 :
DETAIL 3 :
chemin et
réaffectation du
corps de garde (en
haut), poulailler
et vergers en
contrebas

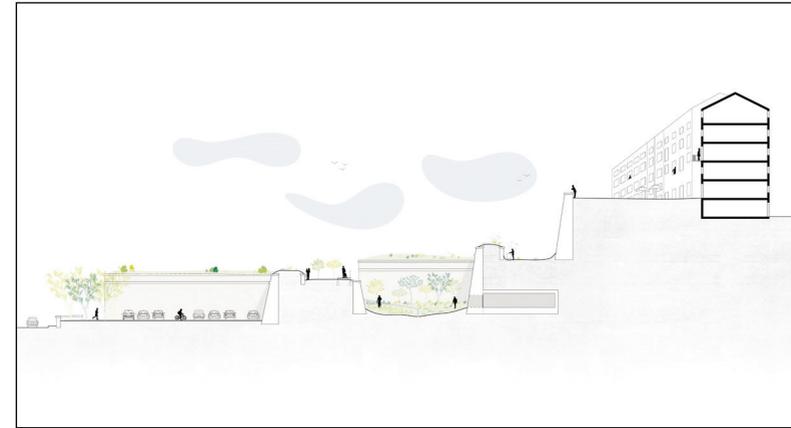
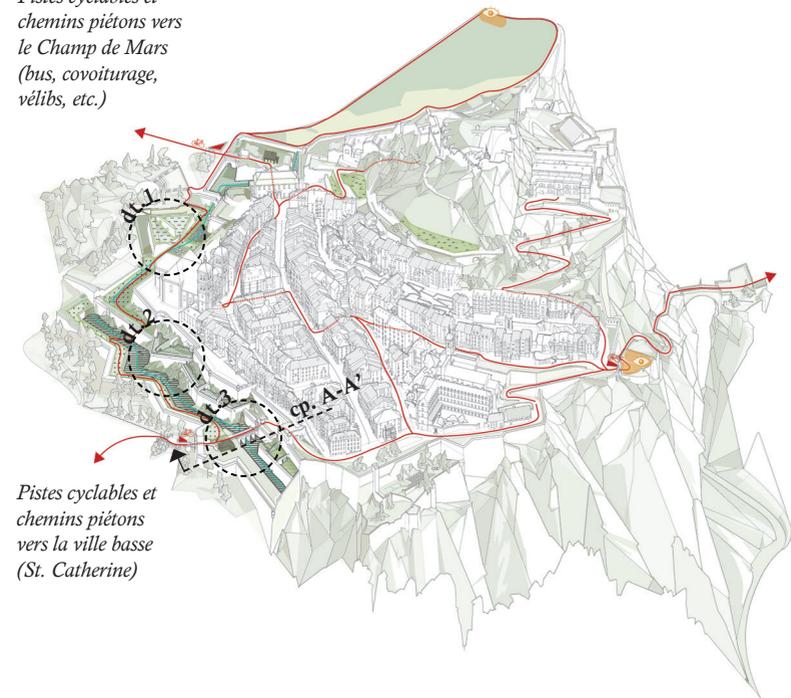


FIG. 34
Coupe A-A' :
le principe de la
séparation des
circulations (en
haut les chemins
piétons, en bas
les chemins pour
l'exploitation
agricole et les
espaces de stockage
dans les anciennes
galeries militaires)

*Pistes cyclables et
chemins piétons vers
le Champ de Mars
(bus, covoiturage,
vélibs, etc.)*



*Pistes cyclables et
chemins piétons
vers la ville basse
(St. Catherine)*

*Chemins de
randonnée et
pistes VTT
vers les Forts*

FIG. 35
Axonométrie de
synthèse ; situation
des détails (dt. 1,
2, 3) et de la coupe
(cp. A-A')



OUVERTURES

Les centres anciens : un laboratoire d'expériences

Marion Serre et Gabriele Salvia

Les projets ici présentés, loin de constituer des réponses prêtes à l'emploi, ont un objectif de démonstration. Les centres anciens sont en crise, certes, mais l'avenir de tous n'est pas encore joué : certains peuvent encore devenir autre chose que des musées à ciel ouvert.

Pour le démontrer, nous avons voulu explorer des alternatives à la monoculture touristique. Comme observé entre les années 80 et aujourd'hui, le secteur touristique évolue, se modifie au gré de l'économie et des orientations politiques nationales mais aussi des pays d'origine des touristes, des effets de mode, des changements climatiques... De fait, il devient urgent et nécessaire d'aller au-delà d'une stratégie unidirectionnelle en faveur du tourisme. Les centres anciens encore habités, comme la Cité Vauban, sont dans un équilibre fragile : pour une stratégie durable de revitalisation des centres, l'enjeu consiste à articuler les dimensions touristique et habitante.

« Conserver c'est transformer », Carlo Scarpa

L'une des pistes de réflexion ouverte par les projets remet en question le paradigme de la conservation. Le maintien des populations dans les centres et l'attraction de nouveaux habitants ne se feront pas sans repenser les qualités de l'habitat ancien, en



particulier le confort d'usage et le confort thermique qu'il pourrait offrir. Aujourd'hui, la conservation est en crise : un bâtiment qui ne vit pas s'effondre. Une conservation effective est une conservation de l'usage. En ce sens, les centres anciens ne devraient-ils pas continuer à vivre comme ils ont toujours vécu : être remodelés pour s'adapter aux changements d'usage et continuer à évoluer selon le principe qui les a fait naître, la stratification des époques ?

Centres anciens, écoquartiers de demain ?

Les centres anciens sont souvent considérés comme obsolètes. Pourtant, ils ont paradoxalement été construits selon certains principes actuellement valorisés par le label écoquartier. Leur architecture est effectivement basée sur l'utilisation et la récupération de matériaux locaux et biosourcés, sur une implantation contextualisée, sur la compacité des tissus, sur la proximité des habitations et des activités. En renforçant la capacité d'accueil des centres -tant du point de vue de l'habitat que des activités productives-, les centres anciens pourraient bien devenir les écoquartiers de demain.

Un laboratoire d'expériences participatives

Les stratégies d'amélioration des logements que les habitants déploient montrent bien que la demande existe : il y a un réel besoin d'innovation en matière d'habitat. De par l'engagement citoyen qui y existe, la Cité Vauban pourrait devenir un laboratoire d'expériences participatives. Car bâtiments et quartiers ne survivent à l'épreuve du temps que grâce à la recomposition des usages et donc, à ceux qui les font vivre...

TABLE

EDITORIAL	9
Jean-Baptiste Marie	
IMPLOSION/EXPLOSION	11
<i>La Cité Vauban entre muséification, abandon, persistance et renouveau des modes d'habiter</i>	
M.Serre et G.Salvia	
CENTRES ANCIENS, ARCHITECTURE DE DEMAIN ?	23
<i>Quatre projets pour la Cité Vauban</i>	
M. Serre et G. Salvia	
LE PROJET DU VIDE	29
<i>Améliorer la qualité de l'habitat dans le tissu ancien de Briançon</i>	
J. Flambard, C. Vanier , P. Brajon, N. Cheniki, A. Liguori	
LE CHANTIER ECOLE	39
<i>Un tiers lieu pour la transmission et la valorisation des savoirs-faire</i>	
A. Gagliardi, C. Plancheria, E. Spitz, S. Vinckel	
QUEL PROJET POUR LE PATRIMOINE MODERNE ?	49
<i>Rénovation énergétique des logements sociaux des années 1980</i>	
F. Pacheco Escalante, M. Fancello, M. Valcanover, P. Pascal, S. Vivona	
VERS UNE VILLE PRODUCTIVE	57
<i>Un parc agricole dans les remparts de la Cité Vauban</i>	
L. Bellet, C. Cottreau, M. Deleuil, A. Masson, S. Patteri	
OUVERTURES	65
<i>Les centres anciens : un laboratoire d'expériences</i>	
M. Serre et G. Salvia	

Centres Anciens, architecture de demain

Atelier d'architecture en montagne

Cité Vauban, Briançon

25 • 31 août 2019

Responsables scientifiques :

Marion Serre et **Gabriele Salvia**

architectes, enseignants et chercheurs, laboratoire Project(s), ENSA-Marseille

Intervenants et conférenciers :

Nancy Ottaviano

architecte, docteure en aménagement et urbanisme, Collectif Quatorze, Paris

Nathalie Pecoraro

historienne et restauratrice, Briançon

Massimo Crotti

architecte, Istituto di Architettura Montana, Politecnico di Torino

Isabelle Rault

paysagiste, Atelier HetR, Marseille

Eric Baffie

architecte, PLO architectes, Marseille

Participants à l'atelier :

Julie Flambard, étudiante en M2, ENSA-Versaille ; **Caroline Vanier**, architecte HMONP, ENSA Paris Val-de-Seine ; **Pauline Brajon**, étudiante en M2, École de la Nature et du Paysage de Blois ; **Nazim Adel Cheniki**, étudiant en M2, ENSA-Alexandre Liguori, architecte, ENSA-M ; **Angela Gagliardi**, architecte, docteure en conservation du patrimoine, Politecnico di Milano ; **Claire Plancheria**, étudiante en M2, ENSA-Nancy ; **Émilie Spitz**, étudiante M2, ENSA-M ; **Sarah Vinckel**, architecte, ENSA-M ; **Francisco Pacheco Escalante**, étudiant en M2, ENSA-Lille **Matteo Fancello**, étudiant en M2, Facoltà di architettura di Firenze ; **Margherita Valcanover**, doctorante IAM, Politecnico di Torino ; **Loïc Bellet**, étudiant en M2, ENSA-M ; **Pauline Pascal**, étudiante en M2, ENSA-Grenoble ; **Silvia Vivona**, étudiante en M2, Politecnico di Torino ; **Chloé Cottreau**, étudiante en M2, ENSA-M **Marie Deleuil**, étudiante en M2, ENSA-M ; **Aline Masson**, étudiante en M2, ENSA-Nancy ; **Sarah Patteri**, architecte, ENSA-M

Pour sa première édition, l'Atelier d'Architecture en Montagne a tenté de relever un défi. Identifier des pistes de projets possibles pour la Cité Vauban de Briançon et, à une échelle plus large, de mettre à l'épreuve les centres anciens. Sont-ils l'architecture de demain ? Si oui, de quelles manières les adapter aux modes de vie contemporains et ce, en impliquant l'ensemble des acteurs engagés dans leur transformation ?

